

ffgolf[®]

Fédération Française de Golf



VADEMECUM 2023

Du Comité

Départemental



Siège social : Golf de Val Quéven Kerruisseau 56530 QUEVEN

Email : golfcd56@gmail.com

Bureau **du Comité** **Départemental**

ORGANIGRAMME

- **Raymond LE NAVENEC** (Président)
- **Françoise DONVAL** (Secrétaire)
- **Jean-François JOFFREDO** (Responsable compétitions)
- **Stéphane GALERNE** (Responsable jeunes)
- **Elizabeth LAGRASSIERE** (Responsable féminines)
- **Nadine LE MENE** (adjointe trésorière)
- **Gilbert CHEVALIER** (Responsable Seniors)

Contact : Email : golfcd56@gmail.com



Clubs et Association sportives
Du
Comité
Départemental



GOLF BLUEGREEN BADEN-VANNES

Kernic 56870 Baden
02 97 57 18 96
baden@bluegreen.fr
Association Sportive
golf.de.baden@wanadoo.fr
09 64 47 97 15

GOLF BLUEGREEN PLOEMEUR-OCEAN

St Jude-Kerham 56570 Ploemeur
02 97 32 81 82
ploemeur@bluegreen.fr
Association Sportive
asgpo56@gmail.com

GOLF BLUEGREEN SAINT-LAURENT

Ploemel 56400 Auray
02 97 568518
st.laurent@bluegreen.fr
Association Sportive
assl@wanadoo.fr
02 97 56 88 00

GOLF BLUEGREEN VAL QUEVEN

Kerruisseau 56530 Quéven
02 97 05 17 96
valqueven@bluegreen.fr
Association Sportive
contact@asgolfqueven.fr
09 67 89 37 85

GOLF BLUEGREEN RHUYS-KERVER

Domaine de Kerver 56730 St Gildas de Rhuys
02 97 45 30 09
rhuyskerver@bluegreen.fr
Association Sportive
asgolf.rhuys@wanadoo.fr
06 16 55 93 98

GOLF BLUEGREEN du LAC AU DUC

Le Lac au Duc 56800 Ploermel
02 97 72 37 20
ploermel@bluegreen.fr
Association Sportive
contact@as-golf-lacauduc.com

GOLF de BELLE-ISLE

Route des Poulains 56360 Sauzon
02 97 31 64 65
secretariat@golf-belleile.com
Association Sportive

GOLF de CADEN

Le Four Bourdin 56 220 Caden
02 97 66 11 81
bienvenue@golfdecaden.com
Association Sportive
asgolfcad@gmail.com
06 78 08 24 29

GOLF de QUIBERON

Résidence Goulvars BP 30118 56140 Quiberon
06 03 93 11 28
golfquiberon@live.fr
Association Sportive
asssgolfclubquiberon56@gmail.com
06 38 44 60 22

GOLF de RIMAISSON

5610 Bieuzy les Eaux
02 97 27 74 03

GOLF de VANNES ATLANTHEIX

3 impasse Jean-Bart 56450 Theix-Noyal
02 97 264751
contact@golfvannes-atlantheix.com
Association Sportive
asvannesgolfatlantheix@gmail.com

GOLF ENTREPRISE

Bernard CHARBONNIER

Bernard.ad.charbonnier@wanadoo.fr



SOMMAIRE

REGLEMENT DES COMPETITIONS ORGANISEES PAR LE CD56

- Championnat Individuel Jeunes Filles et Garçons Page 6
- Championnat Individuel Dames et Messieurs Page 8
- Championnat Individuel Senior Dames et Seniors 1 et 2 Messieurs Page 9
- Cahier des charges des Mini-Tour Page 13
- Mini Tour 56 Page 10
- Règlement du championnat U10 – U12 de Pitch and Putt page 14



CALENDRIER DEPARTEMENTAL

Des compétitions 2023

- **26 Mars** Mini Tour N° 1 **Val Quéven**
- **02 Avril** Mini Tour N° 2 **Baden**
- **06 Avril** Championnat individuel: Senior Dames 1 et 2
- Messieurs: Seniors1 - 2 et 3 **St Laurent**
- **12 - 13 Avril** Championnat individuel jeunes **Ploemeur Océan**
et Mini Tour 3 et 4
- **06 Mai** Championnat individuel Dames et Messieurs **Baden**
- **25 Septembre** Championnat du 56 U10 et U12 de P&P **Baden**
- **21 Octobre** Championnat de Bretagne U11 de P&P **Baden**



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

« JEUNES »

Mardi 18 et mercredi 19 avril 2023 au Golf de Ploemeur Océan

Qualificatif (sauf pour les U8, U10 et U18), avec les 2 « mini-tours » de qualification, organisés par le Comité départemental, pour le championnat de Bretagne des jeunes les **10 et 11 juin au golf de Val Quéven**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours.
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 2005 et après, licenciés FFG dans un club du Morbihan, licenciés FFG en « Bretagne » habitant dans le Morbihan (justificatif à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

U 18 Cadets garçons et filles	nés en	2005-2006
U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2005-2008
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2009-20010
U 12 garçons et filles	nés en	2011-2012
U 10 garçons et filles	nés en	2013 et 2014
U 8 garçons et filles	nés en	2015 et après

FORMULE DE JEU

Stroke play brut sur 36 trous / 18 trous par jour pour U18, U16, U14, U12 et U10 <45
Score maximum brut sur 9 trous par jour pour U10 d'index >45 et U8 <54

CRITERES DE PARTICIPATION

U 18 Cadets :	index \leq 18,5	U 18 Cadettes :	index \leq 26 ,5
U 16 Minimes garçons :	index \leq 26,5	U 16 Minimes filles :	index \leq 26 ,5
U 14 Benjamins :	index \leq 35,5	U 14 Benjamines :	index \leq 45
U 12 et U 10 garçons et filles :	index \leq 45	U 10 garçons et filles	index >45 et <54
U 8 garçons et filles :	index <54		

Il n'y aura aucune dérogation possible pour les limites d'index.

REPERES (RMS) DE DEPARTS

U 18 Cadets :	Blanc	U 18 Cadettes :	Bleu
U 16 Minimes garçons :	Min G	U 16 Minimes filles :	Min F
U 14 Benjamins:	Ben G	U 14 Benjamines :	Ben F
U 12 garçons :	U12 G	U 12 filles :	U12 F
U10 d'index >45 et U8 garçons :	Orange	U10 d'index >45 et U8 filles:	Orange

CLASSEMENT POUR LE TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL

Addition des scores des 2 journées.

En cas d'égalité :

- o le classement sera établi en utilisant le départage « RMS »,
- o exception pour la 1^{ère} place : Play Off en trou par trou.

ORGANISATION ET HEURES DE DEPARTS

Le 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index et par catégories
Le 2^{ème} jour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} jour et par catégories
La mixité des parties sera autorisée le 1^{er} tour

GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPETITION

Le CD56 a la charge d'organiser la compétition (Inscriptions, départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vade-mecum 2023)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2 -2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
Instruments de mesure interdits

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
- 1ère infraction : Avertissement officiel
- 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.

Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification.

Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu.

Les joueurs classés ex-aequo à la dernière place qualificative seront tous qualifiés.

Wilds-cards : à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une **compétition golfique d'une catégorie supérieure** (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

INSCRIPTIONS

Par ISP par l'intermédiaire des Clubs

RAPPEL : LES U8 ET U10 d'index inférieurs à 45 devront être inscrits en U12

Droit d'inscription : gratuit

Date limite d'inscription : 9 avril à 20 heures

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

Samedi 06 mai 2023 Golf de Baden

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

aux joueuses et joueurs licenciés d'un Club du Morbihan et/ou licenciés « Bretagne » et/ou licenciés « Entreprise » et domiciliés dans le département du Morbihan (attestation de domicile à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

Nombre d'inscrits limité à 120. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre croissant des index à la date limite d'inscription.

Compétition NON FUMEUR

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou

Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Messieurs : Repères blancs 1^{ère} série: index jusqu'à 12,4
Repères jaunes 2^{ème} série: index compris entre 12,5 et 26,4

Dames : Repères bleus 1^{ère} série: index jusque 17,4
Repères rouges 2^{ème} série: index compris entre 17,5 et 26,4

Ordre des départs : dans l'ordre décroissant des index et par séries (2^{ème} puis 1^{ère}).

Aucun départ mixte. 1^{er} départ à 8H00

Qualifiés pour le Championnat de Bretagne individuel :

Messieurs : les **17** meilleurs scores de la 1^{ère} série

Dames : les **7** meilleurs scores de la 1^{ère} série

Les joueuses et joueurs "élites catégorie 0, 1 et 2" sont qualifiés d'office, ainsi que des joueurs qui ont participé aux championnats de Bretagne de l'année précédente et qui n'ont pas pu participer à ce championnat départemental parce qu'ils ont joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...)

ENGAGEMENT

DROITS D'ENGAGEMENT : **24 Euros** pour les adultes, **10 Euros** pour les moins de 20 ans

MODALITES des INSCRIPTIONS : L'inscription se fait sur le site HELLOASSO (le lien sur le site de la ligue de Bretagne ou sur le site de votre club)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Mardi 02 mai 2023 à 21h00

REMISE DE PRIX

Remise des prix au Club-house du golf 30 minutes après la fin de l'épreuve.

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL
SENIORS DAMES et MESSIEURS – SENIORS 2 et 3
Jeudi 6 avril 2023 au Golf de St Laurent**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées
par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

- Aux messieurs seniors ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du Morbihan ou licenciés « Bretagne » et domiciliés dans le Morbihan (attestation de domicile à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription ;
- Aux messieurs seniors 2 ayant atteint l'âge de 60 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ou licenciés « Bretagne » et domiciliés dans le Morbihan (attestation de domicile à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription ;
- Aux messieurs seniors 3 ayant atteint l'âge de 70 ans la veille de la compétition et licenciés dans un club du département ou licenciés « Bretagne » et domiciliés dans le Morbihan (attestation de domicile à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription ;
- Aux seniors dames ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition et licenciées dans un club du département ou licenciées « Bretagne » et domiciliées dans le Morbihan (attestation de domicile à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

Le nombre des joueurs est limité à 120. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par ordre des index à la date limite des inscriptions.

FORMULE DE JEU

Stroke play / 18 trous Classement en brut
En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou
Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Seniors, seniors 2 et seniors 3 :	Marques jaunes	Une série : index jusque 26,4
Seniors dames 1 et 2 :	Marques rouges	Une série : index jusque 26,4

Ordre des départs :

Dans l'ordre décroissant des index. Pas de partie mixte.

ENGAGEMENT ET INSCRIPTIONS

DROITS D'ENGAGEMENT : 24 euros

MODALITES des INSCRIPTIONS : L'inscription se fait sur le site HELLOASSO (le lien sur le site de la ligue de Bretagne ou sur le site de votre club)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Dimanche 3 avril 2022 à 21H00

REMISE DE PRIX

Remise des prix au Club- house du golf 1/2 heure après la fin de l'épreuve.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Seniors dames 1 et 2: 10 joueuses

Seniors Hommes: 20 joueurs **Seniors 2 :** 20 joueurs, **Seniors 3:** 10 joueurs

PS: Au championnat de Bretagne les joueurs(ses) qualifiés(es) joueront dans la catégorie dans laquelle ils (elles) se sont qualifiés(es) sans tenir compte de leur date anniversaire.

MINI-TOURS CD56 2023

Comme chaque année, le CD organise quatre journées de compétition (18 trous – score maximum) : deux mini-tours sur une journée et un championnat départemental sur deux jours. Toutes les catégories sont concernées par ces épreuves : U10 (9 trous), U12, U14, U16, U18.

Le règlement prévoit que, pour être qualifié au championnat de Bretagne, le joueur devra impérativement participer au moins à trois épreuves. Le championnat départemental se déroulant sur 2 jours, il devra donc participer à au moins un des deux tours de qualification.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" et le vade-mecum des Jeunes de l'année en cours.

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

CALENDRIER

Date Compétition	Lieu	Date limite Inscription	Observations
Dimanche 26 mars 2023	Val Quéven	Jeudi 23 mars 20h00	Mini-tour 1
Dimanche 2 avril 2023	Baden	Jeudi 30 mars 2023 20h00	Mini-tour 2
Mardi 18 avril 2023	Ploemeur Océan	Vendredi 14 avril 2023 20h00	Mini-tour 3 Tour 1 du Championnat 56
Mercredi 19 avril 2023			Mini-tour 4 Tour 1 du Championnat 56

CATEGORIES D'AGES

Garçons et filles nés en 2004 et après, licenciés FFG dans un club du Morbihan, licenciés FFG en « Bretagne » habitant dans le Morbihan (justificatif à fournir), certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

U 18 Cadets garçons et filles	nés en	2005-2006
U 16 Minimes garçons et filles	nés en	2007-2008
U 14 Benjamins garçons et filles	nés en	2009-2010
U 12 garçons et filles	nés en	2011-2012
U 10 garçons et filles	nés en	2013 et après

CRITERES DE PARTICIPATION

U 18 Cadets :	index $\leq 18,5$	U 18 Cadettes :	index $\leq 26,5$
U 16 Minimes garçons :	index $\leq 26,5$	U 16 Minimes filles :	index $\leq 26,5$
U 14 Benjamins :	index $\leq 35,5$	U 14 Benjamines :	index ≤ 45
U 12 et U 10 garçons et filles :	index ≤ 45		
U 10 garçons et filles	index > 45	et	U 8 garçons et filles : index < 54

FORMULE DE JEU

Mini-tours 1 et 2			Championnat départemental (minitours 3 et 4)		
U18, U16, U14, U12 et U10 ≤ 45	18 trous	Score maximum brut	U18, U16, U14, U12 et U10 ≤ 45	36 trous (18 trous/ jour)	Score maximum brut
U10>45 et U8 <54 autonome	9 trous	Score maximum brut	U10>45 et U8 <54 autonome	18 trous (9 trous/jour)	Score maximum brut

REPERES (RMS) DE DEPARTS

U 18 Cadets :	Blanc	U 18 Cadettes :	Bleu
U 16 Minimes garçons :	Min G	U 16 Minimes filles :	Min F
U 14 Benjamins:	Ben G	U 14 Benjamins:	Ben F
U 12 garçons et U10 ≤ 45 :	U12 G	U 12 filles et U10 filles ≤ 45 :	U12 F
U 10 d'index >45 et U8 garçons	Violet	U 10 d'index >45 et U8 filles:	Orange

ORGANISATION ET HEURES DE DEPARTS

Mini-tours 1 et 2	Championnat départemental (mini-tours 3 et 4)
Dans l'ordre croissant des index et par catégories	Le 1 ^{er} jour l'ordre croissant des index et par catégories
	Le 2 ^{ème} jour dans l'ordre inverse des résultats du 1 ^{er} jour et par catégories
La mixité dans les parties sera autorisée	La mixité dans les parties sera autorisée

CLASSEMENT

Mini-tours 1 et 2	Championnat départemental (mini-tours 3 et 4)
Pour chaque journée il y aura un classement individuel par catégorie en brut	Pour chaque catégorie : - Addition des scores des 2 jours
	En cas d'égalité : - Le classement sera établi en utilisant le départage
	Exception pour la 1 ^{ère} place : play off en trou par trou

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories .Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental et des 2 « mini tours » de qualification. Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes sera retenu. Les joueurs classés ex-aequo à la dernière place qualificative seront tous qualifiés.

Wilds-cards : à titre exceptionnel et sur proposition du CD56, l'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

CONDITIONS PARTICULIERES (voir Vade-mecum 2023)

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Instruments de mesure interdits

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc., devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

1. Utilisation dans le but d'obtenir une aide au jeu : Disqualification (Règle 14-3)
 2. Utilisation dans les conditions autorisées par les Règles mais gênant les autres compétiteurs
- 1ère infraction : Avertissement officiel
 - 2ème infraction : Disqualification (infraction grave à l'étiquette).

INSCRIPTIONS

Par ISP par l'intermédiaire des Clubs

RAPPEL : les U10 d'index <45 devront être inscrits en U12

Droit d'inscription : gratuit

Date limite d'inscription : voir tableau ci dessus

CAHIER DES CHARGES MINI-TOURS CD56

POUR LES GESTIONNAIRES

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

Terrain

Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec le CD56.

Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club.

Accueil

L'accueil du club-house devrait être ouvert ½ heure avant le 1^{er} départ.

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).

Les départs se feront, au plus tôt à partir de 8H30, par catégories et/ou index. Les U8 et U10 ayant un index entre 45 et 53 et les U8 d'index <54 partiront en dernier pour 9 trous.

La présence d'un starter est souhaitée.

Une personne pour enregistrer les scores sur RMS9

L'Association Sportive organisera une collation pour la remise des prix. Sur présentation de facture, le CD56 remboursera l'association à hauteur de 200€

POUR LE CD 56

Le CD 56 devra respecter le cahier des charges suivant :

Le CD 56 gèrera la compétition (départs, saisie des scores, proclamation et publication des résultats).

Les inscriptions se feront par **ISP** (voir dates limites dans le règlement spécifique)

Les horaires seront publiés sur le web.

Un classement en brut stroke maximum sera établi par catégorie.

Le CD 56 fournira et remettra des distinctions aux lauréats.

Les résultats seront mis en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 56.

A tout moment, le CD 56 pourra apporter toutes les modifications qu'il jugera nécessaires et opportunes, à ce règlement, si les circonstances le demandent avec le souci de respecter les règles et l'équité qui régissent le jeu de golf.

Championnat du Morbihan PITCH and PUTT U11

Samedi 30 septembre 2023 au Golf de BADEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Compétition non-fumeurs y compris pour les accompagnants.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

Aux joueuses et joueurs, nés en 2012 ou après, licenciés d'un Club du Morbihan certificat médical ou questionnaire médical validé à la date limite d'inscription.

Epreuve qualificative pour le Championnat de Bretagne de pitch and putt au golf de Baden le 21 octobre 2023

FORME DE JEU

L'épreuve se déroulera sur le pitch & putt du Golf de Baden (18 trous, <1200 mètres)
Stroke play / 3 fois 6 trous sur la journée

Classement brut garçons et classement brut filles des 3 tours cumulés.

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou
Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Repères de départs : communs pour les garçons et les filles

Ordre des départs :

Les départs seront organisés de façon à faire jouer, si possible, des joueurs des différents clubs dans la même partie.

INSCRIPTIONS

**Les inscriptions se font par ISP par l'intermédiaire des clubs.
Date limite d'inscription le mardi 26 septembre 2023 à 20H00**

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Compte tenu du jeune âge des enfants, il est recommandé de s'assurer qu'ils soient correctement équipés (boissons, barres, tenues de pluie...).

Les chariots électriques ne sont pas autorisés, il est cependant conseillé de mettre à la disposition du jeune joueur un chariot à main.

Les Parents accompagnants ne sont pas autorisés à suivre leur enfant sous peine de disqualification du joueur.

Dans la mesure où l'épreuve se déroule en deux parties, il est important de prévoir un repas pour le midi.

RESULTATS

Les résultats seront proclamés une demi-heure après la fin de la compétition.